

PRET POUR LE SECTEUR PUBLIC LOCAL

AQUA PRET

AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES ET A LEURS GROUPEMENTS

DECISION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

N° 158-24

Nature de l'acte : 7 Finances locales – 7.3 Emprunt

OBJET : Réalisation d'un Contrat de Prêt « *Aqua prêt* » d'un montant total de 1 300 000 € auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement de la rénovation d'une partie du réseau d'assainissement s'inscrivant dans le cadre des enveloppes liées au secteur public local

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 5211-1

Vu la délégation rendue exécutoire du Conseil communautaire accordée au Président de l'EPCI en date du 23 juillet 2020,

Le Président de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans,

DECIDE

De contracter auprès de la Caisse des Dépôts un Contrat de Prêt composé d'une Ligne du Prêt d'un montant total de 1 300 000 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : Aqua prêt

Montant : 1 300 000 Euros

Durée d'amortissement : 25 ans

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Index : Livret A

Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0,40%

Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du LA

Amortissement : Prioritaire (*si profil avec amortissement prioritaire*)

Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation

Remboursement anticipé : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

De signer seul le Contrat de Prêt réglant les conditions de ce Contrat et la ou les demande(s) de réalisation de fonds.

A RIOM, le 5 juillet 2024

Le Président, Frédéric BONNICHON



Accusé de réception en préfecture
063-200070753-20240705_00004-CC
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024